

5 octobre
Yonna



19 oct - 3 nov

Les gros plein d'soupe



6 octobre
Repas dansant
de la confrérie

26 octobre
Ista Swing





RETROUVEZ NOS STAGES D'AUTOMNE !



PSYCHOMOTRICITÉ & NATURE (2,5 À 5 ANS)



FOOT & PISCINE (5 À 13 ANS)



PISCINE & NATURE

(5 À 13 ANS)



MULTISPORT & NATURE

(5 À 13 ANS)



VOLTIGE ÉQUESTRE (5 À 13 ANS)

BABY PONEY (2,5 À 5 ANS)



EQUITATION (5 À 15 ANS)



WWW.RANCHDELACOULISSE.BE

WWW.AQUADREAM-TEMPLoux.BE





STAGE INTENSIF DE LA NAGE

- APPRENTISSAGE INTENSIF DE LA NAGE (ÂPD DE 4 ANS)
- 20 MINUTES EN INDIVIDUEL 5 JOURS CONSÉCUTIFS
- CRÉNEAUX ENTRE 16H20 ET 18H20

WWW.AQUADREAM-TEMPLoux.BE



NEW

NOUVEAU !
BEBES NAGEURS A TEMPLoux

COURS : LUNDI, VENDREDI ET DIMANCHE

CONTACT@AQUADREAM-TEMPLoux.BE



HALLOWEEN



La vie paroissiale en octobre



🕯 **Dimanche 6 octobre** : messe à 10 heures 30

Intentions: Elise Paquet et famille - les défunts des familles Dejardin-Wième-Thonet et Neu - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zakarya - Marie-Thérèse Hypacie, Hilaire Delvaux, Anne-Marie et Philippe Delvaux - la famille Poncin-Paillet.

🕯 **Dimanche 13 octobre** : messe à 10 heures 30.

Intentions: Marcel Mathieu et Léa Lecluselle - Marie-Thérèse Carpentier et la famille Kneip-Carpentier - Pol Bodson et la famille Bodson-Léonard - les familles Denet-François, Denet-Wautelet, François-Michel et Feller - Jean Allard, Maria Bournonville et Gérard Allard

🕯 **Dimanche 20 octobre** : messe des familles à 10 heures 30 et bénédiction des cartables

Intentions: Agnès Dabe et les familles Philippe-Dabe - la famille Poncin-Paillet

🕯 **Dimanche 27 octobre** : messe à 10 heures 30

Intentions: Joseph Ronvaux, Renée Plateau et Paul Delube - les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudy - Yvonne Pirard et Alexandre Croonenborghs, Marie-Anne Croonenborghs, Louis Paquay et la famille Pirard-Malburny.

🕯 **Vendredi 1^{er} novembre** : à 10 heures 30, messe de la Toussaint

à 15 heures, office des défunts (église) suivi de la bénédiction des tombes (cimetièrre)

▶ **Recommandations et intentions de messes pour 2025**

La permanence se tiendra à l'église le samedi 26 octobre de 13h00 à 16h00.



Messe
du 15
août au
home
Saint-
Joseph

BAUÿ' INFI & MATÉRIEL

Vente et location de matériel
médical et paramédical
0479/047.054
Service infirmiers 7j/7
0473/675.554





OCTOBRE - NOVEMBRE

- ☆ **mardis 1^{er} et 15 octobre** à 18 heures : conseil communal à Namur
- ☆ **samedi 5 octobre** : *Yoanna* à la Templerie des Hiboux ◆ p. 12
- ☆ **dimanche 6 octobre** : chapitre et repas dansant de la Confrérie des fabricants de vins de fruits ◆ p. 14
- ☆ **dimanche 13 octobre** : élections communales et provinciales
- ☆ **19 octobre au 3 novembre** : *Les gros plein d'soupe* à la Templerie ◆ p. 12
- ☆ **samedi 26 octobre** : *Ista Swing* au P'tit Cabaret ◆ p. 16

SPORTS

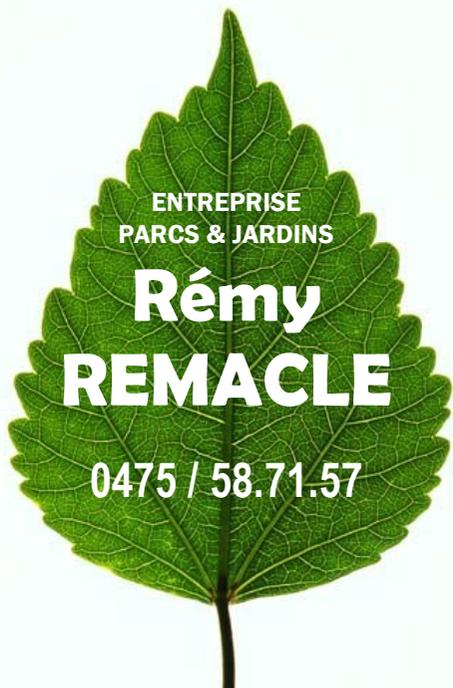
R.F.C. Temploux (équipe A) en div. 3B
6 octobre (15h) : Petit-Waret A - RFCT
13 octobre (15h) : RFCT - Leuze-Longchamps
20 octobre (15h) : Grad-Leez B - RFCT
27 octobre (15h.) : RFCT - Flawinne A

Temploux Mini Foot
au ball sportif à 21h

1^{er} octobre : TMF - Belveder Sambreville B
15 octobre : TMF - Alliance Fosses B
29 octobre : TMF - Union Thisnes B

A JETER

ramassage papiers :
lundis 14 et 28 octobre
ramassage PMC :
lundis 7 et 21 octobre



ENTREPRISE
PARCS & JARDINS

**Rémy
REMACLE**

0475 / 58.71.57

**Pour la conception,
la réalisation et l'entretien
de tous vos
aménagements extérieurs**

*Abattages,
élagages dangereux,
tailles, terrassements,
bordures, allées,
pavage & rognage,
semis pelouse,
plantations,
vente et pose de clôtures.*

chaussée de Nivelles, 212 à Suarlée
remacleremy@gmail.com
www.remyremacle.be

DEVIS GRATUIT

Ce chapitre concerne le scrutin communal d'octobre 1970

1970 (2^e partie)

Dans notre numéro de juillet-août, nous avons évoqué les nombreuses promesses faites par plusieurs partis. Très peu ont pu être finalisées parce qu'elles étaient pour la plupart irréalisables. D'autre part, cette législature s'est déroulée dans une ambiance détestable où la collégialité avait fait place à des rivalités tenaces ; le premier échevin (de la liste du bourgmestre) s'était allié symboliquement à celle (dans l'opposition) de Joseph Poncin, le bourgmestre traitait ce « traître » de Ponciniste. Enfin, les fusions des communes allaient brouiller toutes les cartes. Sachez toutefois qu'un plan d'égouttage complet avait été réalisé par le commissaire voyer temploutois Albert Bourlon et remis à la Ville de Namur. Temploux fut aussi la première commune du namurois à bénéficier de la télédistribution.

Quelques décisions entre 1971 et 1976

- ▶ Le 26 avril 1971, le Conseil nomme les membres de la **C.A.P.** : Léon Virlée, Maurice Goffin, Florent Delvaux, Lucien Vanufel, Joseph Poncin. Les suppléants sont René Marchal, Joseph Hôte, Paul Gilis, Léon Germinal et Prudent Verstrynge. Ce Conseil allait subir quelques modifications comme le montre la photo ci-dessous.



La Commission d'Assistance Publique en 1972. De gauche à droite, au-dessus : Florent Delvaux, Pierre Toisoul, Jean-Marie Renaux (secrétaire) et Paul Gilis. En dessous : Joseph Poncin, Léon Virlée (président) et Lucien Vanufel.

- ▶ La partie des bâtiments communaux située à droite du presbytère était louée ; depuis avril 1971, elle est vide. Le 17 août 1971, le Conseil décide de mettre le local du rez-de-chaussée à la disposition de l'amicale des pensionnés. Aujourd'hui encore, on appelle cet endroit, le « **local des 3X20** ».

- ▶ Le 26 juillet 1974, « sur requête de Mr le Conseiller Beaufay, le Conseil marque son accord pour que les groupements de jeunesse de la commune occupent la **maison des Italiens**, de commun accord avec l'association du 3e âge. L'aménagement se fera sous l'entière responsabilité et aux frais de groupements de jeunesse ; la Commune achètera les vitres à placer aux fenêtres de ladite maison ; elle autorise la démolition des murets entourant le jardin ».



- ▶ Le 22 juin 1973, le Conseil cherche le terrain où il compte aménager une **plaine de sports**. « Particulièrement bien située, à proximité de la place communale et de l'école des garçons », c'est la parcelle où l'on trouve actuellement les n^{os} 4 et 6 de la rue *Visart de Bocarmé*, qui est choisie. Au vu des possibilités budgétaires, le Conseil décide le 10 août 1973 de faire aménager dans un premier temps, une aire de jeu volley et basket-ball. Le 31 août, le Conseil décide de confier les travaux de terrassement aux Ets Massart de Temploux, de passer commande de 320 tonnes de pierrailles et de 4 rouleaux de 25 mètres de treillis, de solliciter le placement de 348 m² de béton poreux, etc.
- ▶ Le 10 août 1973, le Conseil « marque son accord quant à requête formulée par la formation **Jeunesse Animation Temploux** représentée ce jour par trois responsables : MM Massart Ernest, Allard Jean-Marie et Deglume Gérard, à savoir l'occupation à des fins culturelles et sportives du local où se trouve actuellement le musée (aujourd'hui le local dit « salle de gym »), à charge de ce groupement de déplacer le contenu du musée dans l'ancienne maison de vicaire ».
- ▶ Le 13 janvier 1974, les travaux de création de la **plaine de sports** sont évalués à 5.216.034 frs. Le 30 avril 1976, les travaux d'aménagement sont adjugés à la firme Detriche frères de Temploux pour la somme de 775.586 francs. Le 29 octobre 1976, la Province de Namur demande des informations complémentaires...

- ▶ Le 29 octobre 1976, le Conseil accepte la démolition de la **chapelle** de la *route de Spy* et la construction d'un « calvaire » proposé par l'association *Saint-Jean-de-Dieu*.
- ▶ La **dernière séance** était prévue pour le 23 décembre mais le nombre de conseillers n'était pas suffisant pour délibérer valablement. Même scénario le 28 décembre. C'est le 31 décembre, en présence du bourgmestre et de Georges Serwy, que seront prises les dernières décisions du Conseil communal de Temploux, parmi lesquelles le budget 1977.

Les fusions des communes



- ▶ Dès 1972, un nouvelle donne doit être prise en compte par les conseillers communaux : le projet de fusions des communes.
- ▶ A Temploux, c'est le 28 septembre 1972 que le Conseil prend connaissance de la lettre de la commune de Saint-Servais proposant la création d'une fédération de communes. Le Conseil décide de répondre qu'il ne retient pas cette idée. Seul, Mr Dormal s'abstient.
- ▶ Le 20 décembre 1972, le Collège fait état d'un projet de fusion entre les communes de Floriffoux, Les Isnes, Rhisnes, Suarlée et Temploux. Un courrier est envoyé aux bourgmestres de ces communes les invitant, s'ils sont d'accord, à prendre contact avec la nôtre.
- ▶ Fin décembre 1972, le Gouverneur adresse une demande au Conseil relative aux souhaits de l'administration communale de Temploux concernant ce problème. Le 27 mars 1973, le Conseil déclare à l'unanimité être favorable au projet émis par le ministère de l'Intérieur reprenant les communes de Temploux, Rhisnes et Suarlée en y ajoutant Spy et Les Isnes. Temploux propose d'être la commune centre, « ce qui se justifie par l'apport d'éléments de grande valeur : le champ d'aviation de Temploux-Suarlée, la future salle omnisports et la plaine de jeu annexe ; une maison de repos en pleine expansion, des zones de parcs et d'espaces verts, le parc "de Baré" et celui "de Boquet" », une situation centrale par rapport aux autres communes de la fusion et une infrastructure en étoile vers ces communes ; la possession en plus des locaux actuels, d'une vaste bâtiment libre d'occupation à ce jour, qui pourrait admirablement convenir aux services administratifs et techniques de la future fusion ».
- ▶ Le 10 novembre 1973, Le Conseil prend connaissance par la presse des deux projets de fusions proposés par le Parti Social Chrétien (PSC) : l'une ayant comme centre Jemeppe et l'autre, Floreffe. Le Conseil estime que ces deux projets ne relèvent d'aucune étude sérieuse. Regrettant que l'on n'ait pas tenu compte des souhaits transmis à Monsieur le Gouverneur en mars 1973, elle rejette à l'unanimité de ses membres la proposition élaborée par le PSC et attire l'attention des



La Maison communale a été vendue en 1989.

Photo : Dominique Massart

Suite en page 10 ▷

Plus-Size-Up

SHOWROOM :

Rue Bois de Boquet,6
5020 Temploux

OUVERT DU MARDI AU
SAMEDI DE 10H00 A 18H00
(non-stop)

Téléphone : 0472/02.11.71

E-mail : info@plus-size-up.com

www.plus-size-up.com



**LIVE SUR FACEBOOK LES MARDI À
20H00 & DIMANCHE À 19H00**

autorités supérieures sur le projet remis en 1972 à Monsieur le Gouverneur, « projet très valable et justifié, axé sur le futur zoning de Saussin et comprenant les communes de Temploux, Spy, Les Isnes, Suarlée et éventuellement Rhisnes.

- ▶ Le 29 novembre 1974, Le Conseil doit émettre un avis motivé au sujet du projet du ministère de l'Intérieur de fusionner les communes de Floreffe, Floriffoux, Franière, Soye et Temploux. Après avoir effectué un sondage d'opinion dans la commune, il décide de rejeter catégoriquement ce projet pour plusieurs raisons. Il n'existe entre Floriffoux et Soye (dont nous sommes séparés par une zone boisée) que des moyens rudimentaires de communication et pour se rendre à Floreffe, les Templouois devront faire un détour par une commune étrangère. Et puis, il n'y a aucun lien, aucune affinité entre Temploux et Floreffe. Le Conseil propose alors un autre projet de fusion entre Les Isnes, Spy, Suarlée et Temploux, communes limitrophes reliées entre elles par des routes nombreuses et faciles et par un service d'autobus régulier. Les populations se connaissent et il existe entre elles une réelle affinité. De plus, les possibilités de lotissement permettront la formation d'une agglomération géographiquement bien structurée. Conscient des aspirations profondes de la population, le Conseil décide de proposer cette fusion au ministre de l'Intérieur. Il ajoute : « si cette fusion n'était pas accordée, le Conseil devrait à contrecœur, le rattachement de Temploux à l'agglomération namuroise ».
- ▶ Le 20 août 1975, Le Conseil prend connaissance d'une délibération du Conseil communal de Spy protestant contre le plan de fusion de Joseph Michel, ministre de l'Intérieur et décidant d'adresser une recours au Conseil d'Etat. Etant donné que l'arrêté royal fixant les fusions de communes est pratiquement signé, est-il encore possible d'entreprendre une action utile ou au contraire faut-il continuer la lutte active jusqu'au bout, y compris par un recours au Conseil d'Etat ? Ce dernier point ne recueille pas les voix de la majorité des conseillers ; le Conseil décide alors simplement d'envoyer aux édiles de Spy un message de sympathie et de soutien moral.
- ▶ Par arrêté royal du 17 septembre 1975, la Belgique passe de 2 359 à 596 communes et Temploux est englobé dans le grand Namur. En 1972, une première étude prévoyait d'adjoindre à Namur 13 communes voisines. D'autres plans par la suite allaient monter jusqu'à 29 communes (dont Floreffe qui réussit à y échapper).

En décembre 1974, Temploux ne fait pas partie des 22 communes retenues par le plan du Ministre Joseph Michel pour former le « Grand Namur ». Elles comptent 96.630 habitants. Répondant à une recommandation de la Province, ces communes font connaître leur position. Six seulement y sont favorables : Namur, Beez, Belgrade, Boninne, Champion et Marche-Les-Dames. Force est alors de constater que le « Grand Namur » ne pourra se faire que par un acte d'autorité ministérielle.

Ce sera chose faite en 1975. Le ministre décide d'ajouter Daussoulx, Gelbressée, Temploux et la partie du territoire de l'ancienne commune de Rhisnes située au sud de l'axe de l'autoroute E42 et à l'ouest de la ligne de chemin de fer Namur-Bruxelles. Le grand Namur atteint un nombre d'habitants supérieur à 100.000 et conserve l'aérodrome sur son territoire ¹.

 Jean-Marie Allard

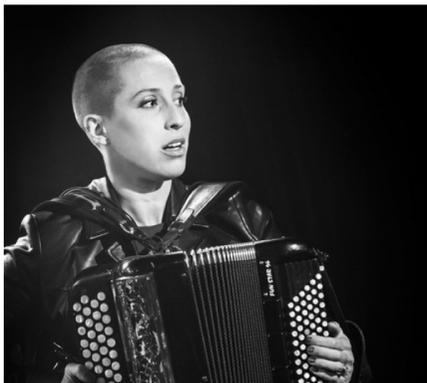
1) L'hôtel de Ville de Namur (1213-2013) - Société Archéologique de Namur, 2013

Les candidats temploutois aux élections communales depuis 1976

| Nom, prénom | Parti et place sur la liste | Nbre voix | Elu ou non |
|-------------------------|-----------------------------|-----------|---|
| Octobre 1976 | | | |
| Joseph DORMAL | PS (17) | 229 | Non élu |
| Germain KELNER | PSC (27) | 919 | Non élu |
| Octobre 1988 | | | |
| Léon GRAVY | PS (24) | 491 | Non élu |
| Fernande MASUY | RICW (12) | 13 | Non élu |
| Maryse TONON | PS (15) | 837 | Élu |
| Octobre 1994 | | | |
| Jacques DEWEZ | PSC (28) | 228 | Non élu |
| Léon GRAVY | PS (26) | 436 | Non élu |
| Marcel LENOBLE | IC (37) | 69 | Non élu |
| Maryse TONON | PS (9) | 446 | Non élue - remplace Philippe Mahoux en janvier 2000 |
| Octobre 2000 | | | |
| Louis BERGER | PTB (3) | 37 | Non élu |
| Léon GRAVY | PS (23) | 536 | Non élu |
| Benoît SCHYNS | ECOLO (21) | 464 | Non élu |
| Maryse TONON | PS (10) | 611 | Non élue |
| Octobre 2006 | | | |
| Myriam GOURDANGE | PS (37) | 322 | Non élue |
| Ernest (Loulou) MASSART | PSC (12) | 678 | Non élu |
| Victor RIPET | MR (17) | 286 | Non élu |
| Hubert SAUVAGE | ECOLO (15) | 563 | Élu |
| Octobre 2012 | | | |
| Jean-Marie ALLARD | CDH (14) | 1046 | Élu |
| Pierre-Yves DUPUIS | PS (2) | 2747 | Élu |
| Myriam GOURDANGE | PS (13) | 474 | Non élue |
| Hortense MAKUANGA | MR (19) | 245 | Non élue |
| Hubert SAUVAGE | ECOLO (11) | 458 | Non élu |
| Octobre 2018 | | | |
| Jean-Marie ALLARD | CDH (45) | 732 | Non élu |
| Olivier DEVOLDER | MR (22) | 307 | Non élu |
| Pierre-Yves DUPUIS | DEFI (1) | 1981 | Élu |
| Elise GILLES | ECOLO (20) | 822 | Non élue |
| Céline GOYENS | DEFI (34) | 149 | Non élue |
| Cédric MATHIEU | DEFI (29) | 150 | Non élu |
| Martine MATHIEU | OXYGENE (4) | 112 | Non élue |

EN OCTOBRE A LA TEMPLERIE DES HIBOUX

8, rue SAINTE WIVINNE. - 5020 TEMPOUX. 0484.853.212



**YOANNA
 CHANSON**

5.10.24 - 20H

Gouailleuse, provocatrice... mais aussi sincère, fragile, à fleur de peau.... mais encore tendre, un peu fêlée et drôle. Voilà Yoanna, entière et vraie, pleine d'émotions poreuses et intenses qui vous feront chavirer. En tout cas nous, ça fait des années qu'on a chaviré!
 Date unique en Belgique.

LES GROS PLEIN D'SOUBE

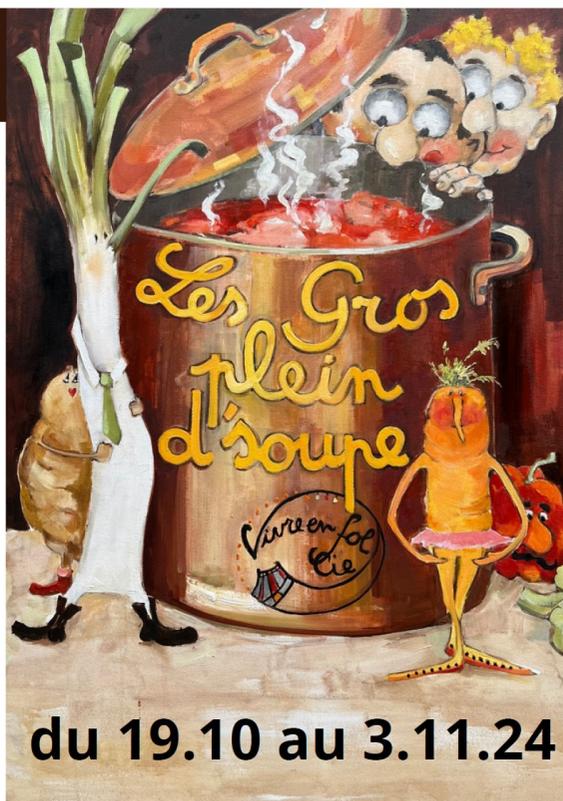
Nouveau spectacle Jeune public!

Pour sa nouvelle création, Vive en fol Cie part à la rencontre d'une galerie de légumes loufoques et attendrissants!

Quand on met des légumes dans le même panier, de quoi discutent-ils?

Une fable musicale où l'on découvre ensemble les trésors du potager et le rythme des saisons.

De 3 à(aucune date de préemption pour rire avec nous ;-))



du 19.10 au 3.11.24

Chaussée de Nivelles, 245
5020 TEMPLoux



SOINS A DOMICILE

BAUDOIN Claire
Infirmière indépendante

GSM: 0475/83 05 83



ELV Bois

Création et construction en bois
Menuiserie intérieure et extérieure - Structures bois
Bardages - Carports - Terrasses...

0479 73 44 09 - info@elv-bois.be
TVA: BE 1008.937.580

Comognes de Temploux, 13
5020 Temploux

Le sens du Poil

SALON DE TOILETTAGE



Rue de la Vannerie 10, 5020 Temploux

(+32) 492 167782

www.lesensdupoil.be

Confrérie temploutoise
des fabricants de vins de fruits

26^e REPAS DANSANT

le dimanche 6 octobre 2024
à la salle St-Hilaire

**Nous fêtons cette année notre 33^e année d'existence et
notre 28^e année au sein du Conseil Noble des Confréries du Namurois.**



Le prix du repas est fixé à 60 €
pour les adultes. Le menu enfant
(- de 12 ans): 28 €.

*Inscription indispensable et
paiement pour le 26 septembre
(le paiement confirme
l'inscription) uniquement chez
Marc Montfort, rue des
blanchisseries, 9
(tél. 081/56 90 96)
marc.montfort@temploux.be*

N° de compte:
BE78 0016 6893 2486
avec la mention:
dîner confrérie

Vu le nombre limité de couverts
(120), nous vous invitons à vous
inscrire sans tarder.

*La confrérie a le plaisir de vous inviter à son
26^e Chapitre suivi du **dîner** dansant qu'elle
organise le dimanche 6 octobre à **13 heures**.*

Au menu :

Assiette de mises en bouches et fines
bulles pour vous accueillir



Poivrons en velouté, fromage frais
aillé et ciboulette



Farandole de scampis Tiger autour de
noix de St Jacques snackées,
pomme Golden et jus de persil



Fraicheur de citron en sorbet,
Fraises de la ferme d'Énée
vinifiées par la confrérie



Filet de biche crème Cognac et petits
raisins. Légumes variés sur un lit de
petit pois, accompagnés de Grenailles
au beurre de ferme



Tarte Tatin, glace vanille Madagascar.
Écume au parfum d'Amaretto



La tasse de Moka
et ses chocolats belges



ACHAT / VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION

- Reprise de l'ancien véhicule
 - Courtier de crédit agréé FSMA (financement sur place)
 - Service de dépôts - vente (parking fermé, sécurisé) pour voiture / camionnette / camping-car / etc.
 - Véhicules garantis

Confiez la vente de votre véhicule à un professionnel

AUTOP CARS | route de Spy, 5 | 5020 Temploux
0477 81 92 37 - www.autopcars.be - info@autopcars.be

Location tente étoile 10m et/ou 16m de diamètre

sur Temploux et environs.

**Contenance de la 16m :
95 personnes debout.
30-35 personnes
pour la 10m.**



0497/83 60 04

**LE P'TIT
CABARET**



TEMPLoux

**MAISON DES
ASSOCIATIONS**
Rue Lt-Cl Maniette, 5

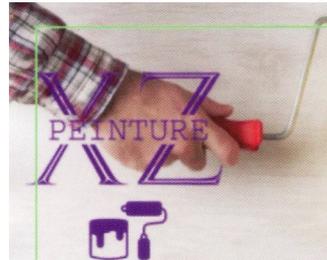


**Une musique populaire et chaleureuse dans un style rétro
respirant la joie de vivre et la fraîcheur des matins de printemps.
Une voix empreunte de douceur, la fougue des guitares
manouches, les envolées suaves de la clarinette,
une énergie détonante !**

RÉSERVATIONS SOUHAITÉES :

cabaret@temploux.be ou 0475 52 92 81

BAR : 20 H | CONCERT : 20H30 | PAF 12 €



*Peinture murs plafonds plinthes
chassis portes et autres - Tapissage
murs traditionnel intissé fibre de
verre - revêtements de sol -petits
travaux divers si possible ...*



XZ peinture



SCAN ME



0470096696

xzpeinture@gmail.com



*Patron sur place qui effectue vos
travaux du début à la fin*



Marchandise de qualité professionnelle



Devis gratuit



xz-peinture.be



xz peinture

**Indépendant établi à Namur
Mail : xzpeinture@gmail.com**

0470/096696

La chapelle de la MRS (home Saint-Joseph)

Le CPAS de Namur avait beaucoup investi dans la maison de repos de Temploux, nouvelle aile, appartements etc.... Un budget avait été prévu pour la remise en état de la chapelle, mais le budget avait été consommé ailleurs.

Et depuis des années, la chapelle était devenue un débarras.

Et depuis des années, notre curé disait la messe dans un couloir de la maison de repos.

Mais «Temploux » s'est mis en route : Françoise Ketels, la nouvelle directrice de la MRS en a parlé à Loulou, qui en a parlé à Franz, qui en a parlé à Jean-Marie, qui en a parlé à Jean, qui en a parlé à Frédéric et à l'autre Frédéric.....

Quelques réunions plus tard, c'était plié, les « Œuvres Paroissiales de Temploux » ont fait un don de EUR 24.000 au CPAS, le CPAS a signé une convention donnant le droit de dire la messe pendant 30 ans dans la chapelle et a entrepris les travaux.

Ei le CPAS n'a pas fait les choses à moitié, voyez les photos jointes. Et notre curé Freddy peut dire sa messe hebdomadaire dans la chapelle. Et la maison de repos a gagné un local calme pour que des familles puissent s'y recueillir.

Merci, « Temploux », merci, les Oeuvres Paroissiales, merci, le CPAS !

 Jean Mangez





Construction bois
Toitures, Terrasses,
Bardages...

Morgan MASSART

+32 460 94 34 30

info@morganmassart.be



S.R.L.

Romain FOHAL



**CHAUFFAGE
SANITAIRE**

**PHOTOVOLTAÏQUE
ÉLECTRICITÉ**

0473-224 152

DÉPANNAGE • INSTALLATION • ENTRETIEN • ETUDE

Des visages de Temploutois·es

Photos de Clyde Lepage





Toutes les photos (92) sont visibles sur YouTube - Clyde Lepage. Dans notre prochain numéro, le Centre Culturel de Namur dressera un portrait de cette photographe.

Le livre du mois



LA PRINCESSE INSOUMISE - Jean-Noël Liaut

Allary Editions - 2023 - 318 pages.

Ecrivain et traducteur, Jean-Noël Liaut est né le 16 novembre 1966. Il s'est spécialisé dans la rédaction de biographies. Il a écrit une douzaine de livres, parmi lesquels *Karen Blixen. Une Odyssée africaine* (Grand Prix Littéraire de L'Héroïne 2005) Elsa Triolet & Lili Brik. *Les Sœurs Insoumises* (Prix de la Biographie de l'Académie française 2015). *La Princesse insoumise* est son ouvrage le plus récent.

Le récit

« Petite-fille, fille, sœur et épouse de maharajas, Gayatri Devi s'inscrivait dans deux lignées de souverains qui régnaient depuis des siècles ». Elle grandit ainsi au cœur de familles princières dans l'Inde des années 1920 et resta toujours très consciente de la noblesse de ses origines. A cette époque, les maharajas étaient des personnages quasi sacrés et immensément fortunés. Leurs immenses et somptueux palais disposaient de centaines de personnels prêts à satisfaire leurs caprices les plus fous. Les Britanniques qui occupèrent le pays de 1858 à 1947, leur laissèrent l'illusion de jouer au despote mais ils n'avaient plus aucun pouvoir réel. Seuls leur restait le faste, le décorum et l'excentricité.

Gayatri Devi eu la chance d'avoir des parents et grands-parents particulièrement éclairés, soucieux de voir leur province quitter le moyen-âge, notamment par le souhait d'émancipation des femmes. Sa mère, en particulier, qui devint régente du royaume, tint tête aux britanniques dans beaucoup de domaines et veilla à l'émancipations de ses sujets. La route cependant était longue du souhait à la mise en œuvre.

Elevée dans le luxe et les habitudes des maharajas, Gayatri, surnommée Ayesha, fut

très influencée par sa mère et par l'éducation qu'elle reçut non seulement en Grande-Bretagne, mais en France et en Suisse. Elle devint ainsi très cosmopolite.

Tombée amoureuse du maharaja de Jaipur, elle découvrit, en se mariant, le confinement imposé par le patriarcat où les femmes vivent voilées et restent entre elles. Loin d'accepter cette situation ancestrale, elle va se battre, transformer son rôle d'épouse et modifier la place des femmes. Elle créera ainsi la première école pour filles. Dans le même temps, elle fréquente la Reine Elisabeth II et Jackie Kennedy. Dans sa province, où son mari Jai a perdu tout son pouvoir suite à l'indépendance de l'Inde, son influence lui permet de faire avancer la cause des plus défavorisés et ses idées progressistes. Sa beauté et son intelligence l'aident à faire avancer ses idées progressistes. Les actions qu'elle mène dans son royaume vont l'amener à être la première femme de grande noblesse à être élue au parlement indien. Pour défendre la cause du peuple, elle s'opposera au premier ministre Nehru puis à sa fille Indira Gandhi qui n'hésitera pas à l'emprisonner. Princesse insoumise pendant toute sa vie, elle va peser autant qu'elle peut sur les années décisives pour l'avènement de l'Inde moderne.

Qu'en penser ?

Ayesha est une personnalité hors norme. Son parcours, des fastes excentriques des maharajas jusqu'au début du XXIème siècle,



donne à suivre l'évolution d'une société très cadencée. C'est l'occasion de découvrir le cheminement de l'Inde vers l'égalité et la démocratie, inachevé encore aujourd'hui. Le livre montre aussi comment une femme certes privilégiée, mais surtout non conformiste, décidée, et tenace peut jouer un rôle dans cette évolution. D'abord assez complexe à suivre dans les explications des

généalogies familiales, le récit se fait très intéressant et passionnant lorsqu'il se concentre sur Ayesha. L'auteur donne une biographie fouillée, parfois peut-être un rien trop. La citation des sources dont il s'inspire, accentue la légitimité de son ouvrage !

 Philippe Laoureux



L'agence est ouverte !
Ch. de Nivelles 27C à SOMBREFFE



Flora COLLIGNON
Architecte Agent Immobilier



La Pépité
IMMOBILIERE
0494 67 68 91

Un bien à **VENDE**?
Contactez-nous!

 Rue des Rys 30
5020 Temploux

 Rue Tienne de Mont 2
5140 Sombreffe

 0494/67.68.91

 info@lapepité-immo.be

 lapepité-immo.be

JLG BOIS DE CHAUFFAGE

vous propose du bois de qualité sans négliger la quantité.

Essences : frêne, érable, charme, chêne, coupés en 33, 40, 50 cm

- ♦ Bois sec en 33 cm 105€ / stère
40 cm 100€ / stère
50 cm 100€ / stère



- ♦ à Bois demi sec (à brûler hiver 2024) en 33 cm 90 € / stère
40 cm 85 € / stère
50 cm 85 € / stère

Livraison sur Temploux : 15 €.

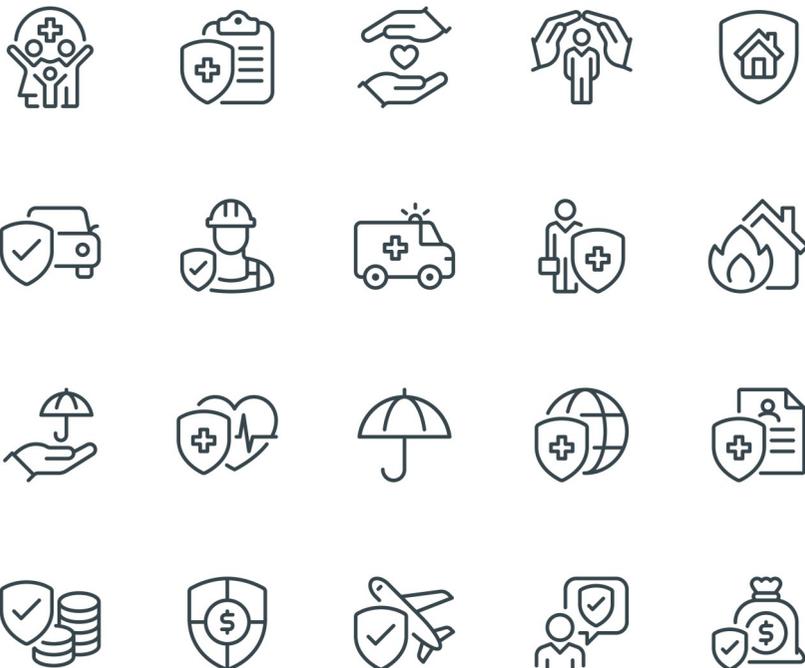
Pour plus d'information ou commande :

Jean-Luc Geerts

GSM : 0498 39 91 32 - Email : bois.chauffage.jlg@gmail.com

Rudi REMACLE

Courtier en assurances



Auto | Incendie - vol | Vie privée | Epargne-pension
Protection juridique | Assurance-vie
Gestion des sinistres | Hospitalisation
Assurances professionnelles | Placements.

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux
081/56 69 86 ou 081/56 77 19
rudi@bureauremacle.be

N° d'entreprise 0858.117.824

SUR RENDEZ-VOUS

